

2017-2018

GUIDE FORMATIONS

SALARIÉS DES ENTREPRISES DU BÂTIMENT
DE MOINS DE 11 SALARIÉS

www.capeb-ain.fr

On s'occupe
de tout !



DYNAMISME, RÉACTIVITÉ, PROFESSIONNALISME, PROXIMITÉ...!

Cher collègue artisan, entrepreneur du Bâtiment,

J'ai le plaisir de vous adresser ci-joint notre **Guide Formation 2017/2018** qui vous aidera à développer les compétences et la performance de votre entreprise.

Réalisé à partir d'un référencement de plusieurs organismes de formation de proximité, spécialistes du Bâtiment, ce guide présente un large panel de stages adaptés à votre entreprise :

- des modules de perfectionnement de courte durée et des formations plus longues, qualifiantes ou diplômantes,
- des thèmes directement liés à l'activité Bâtiment : technique métier, santé sécurité, habilitation, CACES et permis, rénovation énergétique, gestion et pilotage de l'entreprise, chef d'équipe...

La plupart des actions proposées bénéficient d'un financement particulièrement favorable aux petites entreprises avec une prise en charge renforcée du coût pédagogique, des salaires et charges et des frais annexes (déplacement, repas...).

Votre correspondante locale **CONSTRUCTYS***, en charge de l'information et du conseil, **Mme Sylvie MORESTEL**, est à votre disposition, pour vous apporter une réponse concrète en lien avec les organismes référencés (voir en bas de page).

Dès la rentrée de septembre vous pourrez consulter le guide en version numérique sur notre site www.capeb-ain.fr

En l'attente de votre sollicitation et bien à vous.

Le Président de la CAPEB Ain
M. Frédéric BAGNE
Chef d'Entreprise

* La CAPEB¹, l'un des délégataires de CONSTRUCTYS² auprès des entreprises du bâtiment de moins de 11 salariés, vous accompagne dans tous vos projets de formation professionnelle continue et leurs financements.

¹ La CAPEB (Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment), représente et défend les intérêts des 380 000 entreprises artisanales du bâtiment.

² CONSTRUCTYS : OPCA unique pour l'ensemble des entreprises de la construction.

On s'occupe de tout !

Votre correspondant local **CONSTRUCTYS** vous accompagne dans toutes vos démarches de gestion des compétences :

FORMATIONS

- Formations courtes de perfectionnement et de sécurité
- Formations qualifiantes et diplômantes
- Elaboration du plan de formation de l'entreprise

FINANCEMENT

- Information sur les critères de prise en charge (coûts pédagogiques, salaires et charges frais annexes)
- Montage, instruction et suivi du dossier de financement

EMPLOI

- Appui au recrutement
- Accompagnement pour contrats de professionnalisation

GPEC

- Préparation à la conduite des entretiens professionnels
- Diagnostic et plan d'action GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences)

VOUS RECHERCHEZ UNE FORMATION ?
Que vous trouviez ou non une réponse dans notre **GUIDE FORMATION 2017**
04 74 23 19 50
votre contact départemental



AVEC LA CAPEB, C'EST + SIMPLE !

- Identification de la formation la plus adaptée,
- Optimisation des financements,
- Gestion dématérialisée des demandes de financement,
- Suivi de dossier jusqu'à la demande de règlement...

SOMMAIRE

Courrier et présentation rôle correspondant local.....	p. 2/3
Formations obligatoires et réglementaires	p. 4/5
Formations tertiaires.....	p. 6
Formations techniques par métier	p. 7 >11
Votre contact	p. 12



CACES / PERMIS

La conduite de tout engin nécessite une formation adéquat du conducteur, complétée et réactualisée chaque fois que nécessaire. L'employeur doit, de plus, délivrer une autorisation de conduite au conducteur pour les engins suivants : chariot automoteur, grue à tour, grue mobile, grue auxiliaire, engin de chantier, plate-forme élévatrice de personnes.

L'autorisation de conduite est remise après avoir vérifié :

- L'aptitude médicale à la conduite du salarié,
- Le contrôle des connaissances et savoir-faire pour la conduite en sécurité de l'engin,
- Une connaissance des lieux et instructions à resoecter sur le ou les sites d'utilisation.

Le CACES; issu des recommandations de la CNAMTS permet de satisfaire la seconde obligation.

■ CACES R372 – Engins de chantiers	De 2 à 3 jours par recommandation	Cat 1 et 9 : 8-10 novembre / 11-12 décembre Autres catégories : Nous contacter
■ CACES R390 – Grue Auxiliaire		20-21-22 novembre / 12-13-14 février
■ CACES R377 – Grue A Tour		13-14-15 novembre / 11-12-13 décembre 5-6-7 février
■ CACES R 386 – Nacelles cat 1b et / ou 3B	2 à 3 jours	1 X mois Bourg / Chambéry / Villefranche / Lyon
■ FIMO FCO	140 h 35 h	Novembre (FIMO) 1 X par mois (FCO)

HABILITATIONS ÉLECTRIQUES

Ces habilitations sont obligatoires et ne sont valables que 3 ans. Les opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage ne peuvent être effectuées que par des travailleurs habilités.

(article R.4544-9 du code du travail)

■ Habilitation Electricité – personnel électricien- BR	De 1 à 3 jours en fonction du besoin	22-23-24 novembre 21-22-23 février / 21-22-23 mars
■ Habilitation Electricité – non électricien- BS		7-8 décembre / 15-16 février / 19-20 avril
■ Habilitation Electricité – non électricien (TP / Maçon) B0		15 décembre / 14 février

AIPR

L'autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR) peut être délivrée par l'employeur en tenant compte, au choix : • d'un CACES en cours de validité, • d'un titre, diplôme ou CQP des métiers de travaux datant de moins de 5 ans, • d'une attestation de compétence obtenue auprès du centre d'examen après la réussite à l'examen par QCM valable 5 ans. Le succès à l'examen QCM est l'un des moyens de démontrer la qualification des personnels concernés et d'autoriser la délivrance de l'AIPR par l'employeur.

■ A.I.P.R – Autorisation d'intervenir à proximité des réseaux Opérateur Encadrant	1 jour 1 jour	A la demande
---	------------------	--------------

- Les dates ne vous conviennent pas, nous pouvons vous proposer d'autres sessions.
- Toutes les formations identifiées avec les dates se déroulent principalement à BOURG.
- Si vous avez d'autres besoins, nous sommes à votre disposition pour étudier votre projet.



TRAVAUX EN HAUTEUR

L'article du code du travail précise que **les échafaudages ne peuvent être montés, démontés ou sensiblement modifiés que sous la direction d'une personne compétente** et par des travailleurs qui ont reçu une **formation adéquate** et spécifique aux opérations envisagées.

En outre, cette formation doit être renouvelée et complétée aussi souvent qu'il est nécessaire pour prendre en compte les évolutions des équipements de travail.

(article R.4323-3 du code du travail)

■ Monter Utiliser les échafaudages de pied	2 jours	2-3 novembre / 7-8 décembre 5-6 février / 26-27 février / 12-13 mars
■ Vérification d'échafaudage	1 jour	5 décembre / 27 mars
■ Echafaudages roulants	1 jour	20 septembre / A la demande
■ Travaux en hauteur – Port des EPI	2 jours	A la demande

SST / PRÉVENTION DES RISQUES

la présence de secouristes est obligatoire, selon l'article du code du travail.

- Dans chaque atelier où sont effectués des travaux dangereux, • Sur chaque chantier occupant 20 personnes au moins pendant plus de 15 jours, où sont effectués des travaux dangereux.

Dans la pratique, la présence de sauveteurs secouristes du travail sur les chantiers est de plus en plus souvent demandée même quand le code du travail ne l'impose pas. *(article R.4224-15 du code du travail)*

■ SST - Sauveteur Secouriste du Travail	2 jours	19-20 octobre / 12-13 février / 9-10 avril
■ SST - Recyclage	1 jour	16 novembre / 23 février / 6 avril
■ Document Unique – Prévention des risques	2 ½ journées	13 novembre / 1er décembre

AMIANTE

Un décret prévoit, depuis 1997, l'interdiction de l'amiante (quelle que soit la variété de fibres considérée) et des produits en contenant (décret 96-1133 du 24 décembre 1996 modifié). Les travailleurs susceptibles d'être exposés à l'amiante doivent au préalable recevoir une formation spécifique amiante adaptée à la nature de l'opération et à leur fonction.

(arrêté du 23 février 2012)

■ Amiante Sous-Section 4 – Opérateur	2 jours Tous les 2 mois	23-24 octobre / 20-21 novembre 18-19 décembre
■ Amiante Sous-Section 4 – Opérateur Recyclage	1 jour	11 septembre
■ Amiante Sous-Section 4 – Cumul de fonctions	5 jours 1 par trimestre	18-19-25-26-27 septembre
■ Amiante Sous-Section 4 – Cumul Recyclage	1 jour	12 septembre



MANAGEMENT

■ Conducteur de travaux – chef de chantier : métrés/lecture de plan, planification, suivi, organiser et rentabiliser ses chantiers	8 jours	12-13-26-27 octobre / 9-10-23-24 novembre / Session en mars 2018
■ Chef d'équipe – communiquer/manager/organiser	8 à 10 jours	De février à avril 2018
■ Dirigeant - Diriger et piloter ses équipes	7 jours	17 -24-25 octobre / 9-16-17-28 novembre
■ Gestion informatique des plannings de chantiers	1 jour	2 février

COMMERCIAL

■ Accessibilité des Personnes à mobilité réduite (HANDIBAT)	2 jours	24-25 octobre / 17-18 mai
■ Marchés Publics – comprendre les procédures	1 jour	14 novembre / 5 mars
■ Marchés Publics – mémoire technique	1 jour	11 décembre / 19 mars

GESTION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

■ Paie initiation	3 jours	13-20-27 novembre
■ PAIE perfectionnement	2 Jours	15-22 janvier
■ PAIE expert	1 jour	5 février
■ Actualisation des connaissances sociales juridiques fiscales	2 jours	23 janvier / 3 avril / 3 juillet / 9 octobre
■ Comprendre et utiliser les mécanisme de la T.V.A	1 jour	22 septembre / 9 février
■ S'organiser au quotidien pour réussir son AUDIT RGE	1 jour	Novembre / Février à BOURG
■ Calculer son prix de revient	1 jour	18 décembre
■ G.E.A.B – Gestionnaire d'Entreprise Artisanale du Bâtiment	56 jours/2 ans	Ouverture en septembre
■ FONCE – Formation des Nouveaux Chefs d'Entreprise	27 jours / 13 mois	Ouverture en février
■ R.E.A.B – Repreneur d'Entreprise Artisanale du Bâtiment	50 jours	Ouverture en février

INFORMATIQUE DE GESTION ET DE PRODUCTION

■ BATIGEST I 7 – Gestion d'Affaires – initiation	2 jours	19-20 octobre / 16-18 janvier
■ BATIGEST I 7 – Gestion d'Affaires – perfectionnement	1 jour	21 juin
■ SKETCHUP 3D – logiciel de dessin	3 jours	13-14-20 novembre / 7-8-12 mars
■ SKETCHUP 3D – logiciel de dessin – Perfectionnement	2 jours	2 jours en décembre / 3-4 avril
■ AUTOCAD – initiation	3 jours	8-9-10 janvier
■ Gestion des plannings de chantier	1 jour	2 février

■ FORMATION DIPLÔMANTE

Formations proposées principalement sur **BOURG EN BRESSE** pour le 2^{ème} semestre 2017, avec nos différents partenaires organismes de formation.

METIERS DU BOIS ET DU TOIT

■ Motorisation de portes de garage	2 jours	28-29 novembre
■ Modules COUVERTURE - ZINGUERIE	5 jours	Février 2018 / Cormaranche
■ Mise en œuvre des Menuiseries Extérieures	1 jour	30 novembre 6 février
■ Bétons cirés	2 jours	12-13 décembre
■ Pose de parquet flottant	3 jours	Lyon
■ Conception et réalisation d'escalier balancé ou droit	5 jours	Lyon
■ Résistance des matériaux Initiation et perfectionnement	9 jours	Anncy / Grenoble / Lyon
■ Construction Ossature bois Initiation et mise en application	9 jours	Anncy / Grenoble / Lyon
■ SKETCHUP 3D – logiciel de dessin	3 jours	13-14-20 novembre 7-8-12 mars
■ AUTOCAD – initiation	3 jours	8-9-10 janvier
■ Gestion des plannings de chantiers	1 jour	2 février
■ Titre pro- Couvreur Zingueur	450 h	Anncy/Lyon
■ BTS Charpente	2 ans	Cormaranche en Bugey
■ CAP Menuiserie Fabrication Bois	2 ans	Cormaranche en Bugey
■ CQP Concepteur et vendeur de cuisines	385 h	Macon

- Les dates ne vous conviennent pas, nous pouvons vous proposer d'autres sessions.
- Toutes les formations identifiées avec les dates se déroulent principalement à BOURG.
- Si vous avez d'autres besoins, nous sommes à votre disposition pour étudier votre projet.

PERMIS B

Le Permis B est maintenant éligible au Compte Personnel Formation, vous pouvez désormais bénéficier de prise en charge, renseignez-vous auprès de votre CAPEB

www.capeb-ain.fr
04 74 23 19 50



■ FORMATION DIPLÔMANTE



ÉVOLUER



SAVOIR GÉRER SON ÉQUIPE

ÉLECTRICITÉ

■ Domotique et adaptation des logements – DOMOBAT	2 jours	2-3 octobre
■ C15100 – Maintien des connaissances (Amendement A5)	1 jour	26 octobre 9 mars
■ Mise en sécurité des installations électriques – Loi ALUR	1 jour	8 novembre 27 avril
■ Habilitation Electricité - BR BC B2V H0 H0V	3 jours	22-23-24 novembre 21-22-23 février 21-22-23 mars
■ Recyclage Habilitation Electricité	1,5 jours	20-21 décembre
■ Mention complémentaire – Technicien ENR option Energie Electrique	600 h	Lyon
■ CAP PRO ELEC	500 H	Bourg / Lyon

- Les dates ne vous conviennent pas, nous pouvons vous proposer d'autres sessions.
- Toutes les formations identifiées avec les dates se déroulent principalement à BOURG.
- Si vous avez d'autres besoins, nous sommes à votre disposition pour étudier votre projet.

PEINTURE – FACADE – PLATRERIE – REVETEMENT DE SOL

■ Bétons cirés	2 jours	12-13 décembre
■ Les revêtements de sols PVC	5 jours	Lyon / Tarare
■ Le tadelakt	5 jours	Lyon
■ Joint de plaque de plâtre	2 jours	Lyon / annecy
■ Isolation et Etanchéité à l'Air - Sur plateau technique	2 jours	Tous les 2 mois à Bourg (ou sur demande au sein de l'entreprise)
■ Titre de soliers Revêtements de sols	1 à 2 ans	Tarare
■ Isolation thermique extérieure/bardage	400 h	Rillieux-la-Pape
■ Mention Complémentaire Plaquiste	1 an	Bourg / Lyon

MAÇONNERIE

■ Traçage et implantation	5 jours	Lyon / Annecy / Grenoble
■ Lecture de plan	5 jours	Lyon / Annecy / Grenoble
■ Réalisation d'escaliers en béton armée (droit ou balancé)	5 jours	Lyon / Annecy / Grenoble
■ Réalisation d'escalier en voute sarrasine	5 jours	Lyon / Annecy / Grenoble
■ Bétons cirés	2 jours	12-13 décembre
■ Titre technicien du bâtiment en économie de la construction	680 h	Lyon
■ Titre professionnel en Maçonnerie	1 à 2 ans	Bourg / Lyon



BIEN FORMER, POUR MIEUX PROTÉGER

■ FORMATION DIPLÔMANTE



DEVENIR
DE VRAIS
TECHNICIENS

FORMER
POUR MIEUX
PRÉPARER
L'AVENIR

TRAVAUX PUBLICS		
■ Assainissement Non Collectifs (ANC) – bases et techniques réglementaires	2 jours	Février à Bourg
■ PERMIS C/EC/EB	De 35 h à 105 h	A la demande : Bourg / Lyon Villefranche / Macon
■ FIMO/FCO	De 35 à 105 h	Tous les 2 mois Bourg/Lyon
■ AIPR – encadrant ou opérateur	1 jour	Bourg/Lyon
■ Habilitation électrique BO	1 jour	15 décembre 14 février
■ CACES R372 – engins de chantier		Nous consulter

POUR DEVENIR RGE		
■ FEEBAT RENOVE	3 jours	23-24-25 octobre 3 jours en décembre 26-27-28 février 3 jours en mars 23-24-25 avril
■ Chaudières bois (hydraulique)	3 jours	14-15-16 novembre 28-29-30 mai
■ Appareils BOIS indépendants	3 jours	10-11-12 octobre 1-2-5 mars
■ Pompe à chaleur	5 jours	18 au 22 décembre 28 au 31 mai et 1er juin

- Les dates ne vous conviennent pas, nous pouvons vous proposer d'autres sessions.
- Toutes les formations identifiées avec les dates se déroulent principalement à BOURG.
- Si vous avez d'autres besoins, nous sommes à votre disposition pour étudier votre projet.

■ FORMATION DIPLÔMANTE

PLOMBERIE - CHAUFFAGE

■ Entretien et dépannage des chaudières fuel et gaz	4 jours	Avril 2018
■ Entretien et dépannage de chaudières murales	2 jours	Avril 2018
■ Techniques professionnelles GAZ	1 jour	3 octobre 9 février
	3 jours	22-23-24 novembre 4-5-6 avril
■ Fumisterie – réglementation conduits de fumée (tous combustibles)	3 jours	16-17-18 octobre 20-21-22 juin
■ Fluides Frigorigènes : Attestation d'aptitude catégorie 1	5 jours	18 au 22 septembre (Chambéry) Avril 2018 (Bourg)
■ Initiation à l'électricité	4 jours	26-27 octobre 2 et 3 novembre 8-9-15-16 mars
■ Chaudières bois (hydraulique)	3 jours	14-15-16 novembre 28-29-30 mai
■ Appareils BOIS indépendants	3 jours	10-11-12 octobre 1-2-5 mars
■ Pompe à chaleur	5 jours	18 au 22 décembre 28 au 31 mai et 1er juin
■ Connaissance et maîtrise des techniques solaires - (CESI)	3 jours	19 au 21 décembre à Lyon 20 au 22 juin à Lyon
■ Installer un système photovoltaïque	3 jours	15 au 17 janvier à LYON
■ Mention complémentaire – Technicien ENR option Energie Thermique	600 h	LYON

ÉVOLUER



FORMER
SES SALARIÉS
PENDANT
LES PÉRIODES
D'INTEMPÉRIES



■ FORMATION DIPLÔMANTE

Service de proximité **CONSTRUCTYS**

Entreprises du bâtiment de moins de 11 salariés

La CAPEB¹, l'un des délégataires de CONSTRUCTYS² auprès des entreprises du bâtiment de moins de 11 salariés, vous accompagne dans tous vos projets de formation professionnelle continue et leurs financements.

1) La CAPEB (Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment), représente et défend les intérêts des 380 000 entreprises artisanales du bâtiment.

2) CONSTRUCTYS : OPCA unique pour l'ensemble des entreprises de la Construction.

AVEC LA CAPEB, C'EST + SIMPLE !

- Identification de la formation la plus adaptée,
- Optimisation des financements,
- Gestion dématérialisée des demandes de financement,
- Suivi de dossier jusqu'à la demande de règlement...

retrouvez le **GUIDE FORMATIONS 2017**
et toutes nos offres sur :
www.capeb-ain.fr

**AYEZ
LE RÉFLEXE :
04 74 23 19 50
un seul numéro
à contacter**

Retrouvez l'intégralité des
dates de formations sur :



L'application mobile pour
smartphone et tablette : **CAPEB 01**
GRATUITE, disponible sur
App Store ou Google Play.



CAPEB AIN - 01

Sylvie MORESTEL
104 Boulevard Edouard Herriot
01440 VIRIAT
Tél. 04 74 23 19 50 / Fax : 04 74 23 05 00
E-mail : formation@capeb-ain.fr
www.capeb-ain.fr

CAPEB AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Dominique HENAUULT / Stéphanie LALY
59 rue de Saint-Cyr - CP 404 - 69338 LYON cedex 09
Tél. 04 72 85 06 66 / Fax : 04 72 85 06 67
Mail : capeb@capeb-auvergnerhonealpes.fr /
s.laly@capeb-auvergnerhonealpes.fr
www.capeb-auvergnerhonealpes.fr